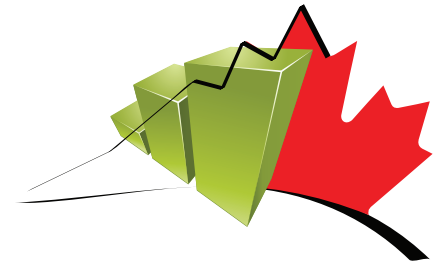


Rapports économiques et sociaux

L'évolution de la nature du travail au Canada : 1987 à 2024



par Marc Frenette

Date de diffusion : le 26 février 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'évolution de la nature du travail au Canada : 1987 à 2024

par Marc Frenette

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202500200004-fra>

La technologie est en constante évolution, ce qui peut entraîner des changements dans les tâches accomplies en milieu de travail par les personnes employées. Au fil des ans, les progrès technologiques ont surtout touché les tâches courantes manuelles. Par conséquent, ce sont les personnes qui effectuent ces tâches qui font face au risque de transformation de l'emploi ou peut-être même de suppression d'emplois. Par exemple, l'étude de Frank et coll. (2021) a constaté que de 1987 à 2018, la proportion de travailleurs canadiens occupant des emplois associés à des tâches manuelles et routinières a diminué graduellement, tandis que la proportion de travailleurs occupant des emplois associés à des tâches cognitives non routinières a augmenté graduellement. Frenette (2023) a démontré que ces tendances s'étaient quelque peu accélérées au cours de la pandémie de COVID-19 (2019 à 2022), possiblement parce que les entreprises auraient augmenté leur dépendance à l'égard de la technologie de l'automatisation pour rendre la production et la livraison de leurs biens et services plus résilientes en cas d'éventuelles fermetures.

Depuis 2022, l'intelligence artificielle (IA) est devenue largement disponible grâce à la diffusion de grands modèles linguistiques, comme ChatGPT et d'autres. Contrairement à l'automatisation et aux formes de technologie plus anciennes, l'IA a le potentiel de modifier les emplois occupés par des travailleurs hautement qualifiés. En fait, l'étude de Mehdi et Frenette (2024) signalait ce qui suit : « En mai 2021, 31 % des employés au Canada âgés de 18 à 64 ans occupaient des emplois potentiellement très exposés à l'IA et relativement moins complémentaires à celle-ci; 29 % occupaient des emplois potentiellement très exposés à l'IA et très complémentaires à celle-ci; et 40 % occupaient des emplois pouvant ne pas être très exposés à l'IA. » En général, les professions associées à une exposition potentielle élevée à l'IA sont celles qui exigent un niveau de scolarité plus élevé. Les professions qui sont hautement complémentaires à l'IA et qui peuvent donc en bénéficier comprennent celles de médecin, d'infirmière, d'enseignant et d'ingénieur électrique. En revanche, les employés des secteurs des affaires, des finances, des technologies de l'information et des communications présentent moins de complémentarité potentielle avec l'IA et, par conséquent, pourraient finir par concurrencer l'IA. Bien sûr, les scénarios possibles ne peuvent se produire dans l'avenir que si les milieux de travail adoptent l'IA à grande échelle. À ce jour, la mise en œuvre de l'IA a été assez faible — Bryan et coll. (2024) signalent que 6,1 % des entreprises canadiennes avaient utilisé l'IA pour produire des biens et fournir des services au cours des 12 derniers mois (au deuxième trimestre de 2024). Néanmoins, l'utilisation de l'IA a le potentiel de prendre de l'expansion, surtout si un point de masse critique est atteint, et si les entreprises sont forcées d'adopter la technologie pour demeurer concurrentielles.

Un autre facteur qui pourrait avoir une incidence sur la compétitivité et la nécessité d'adopter de nouvelles technologies est la mondialisation. En effet, de nouveaux accords commerciaux pourraient accroître la nécessité d'investir dans les nouvelles technologies, la concurrence commerciale dépassant de plus en plus de frontières internationales.

Au fur et à mesure que la technologie change et la mondialisation s'opère, il est important de continuer à suivre l'évolution de la nature du travail dans les milieux de travail canadiens. Le rythme auquel les changements se produisent est particulièrement important, car il y a une crainte que la technologie modifie considérablement certains emplois ou même les remplace complètement. Des changements plus graduels pourraient donner aux travailleurs et aux nouveaux venus sur le marché du travail canadien plus de temps pour s'adapter. L'objectif de ce court article est de mettre à jour les tendances documentées par Frank et coll. (2021) et Frenette (2023) au moyen des données de l'Enquête sur la population active (EPA) couvrant la période de 1987 à 2024¹. Les travailleurs sont classés en quatre groupes d'activités en fonction de leur profession² et de l'approche préconisée par Autor et coll. (2003)³ :

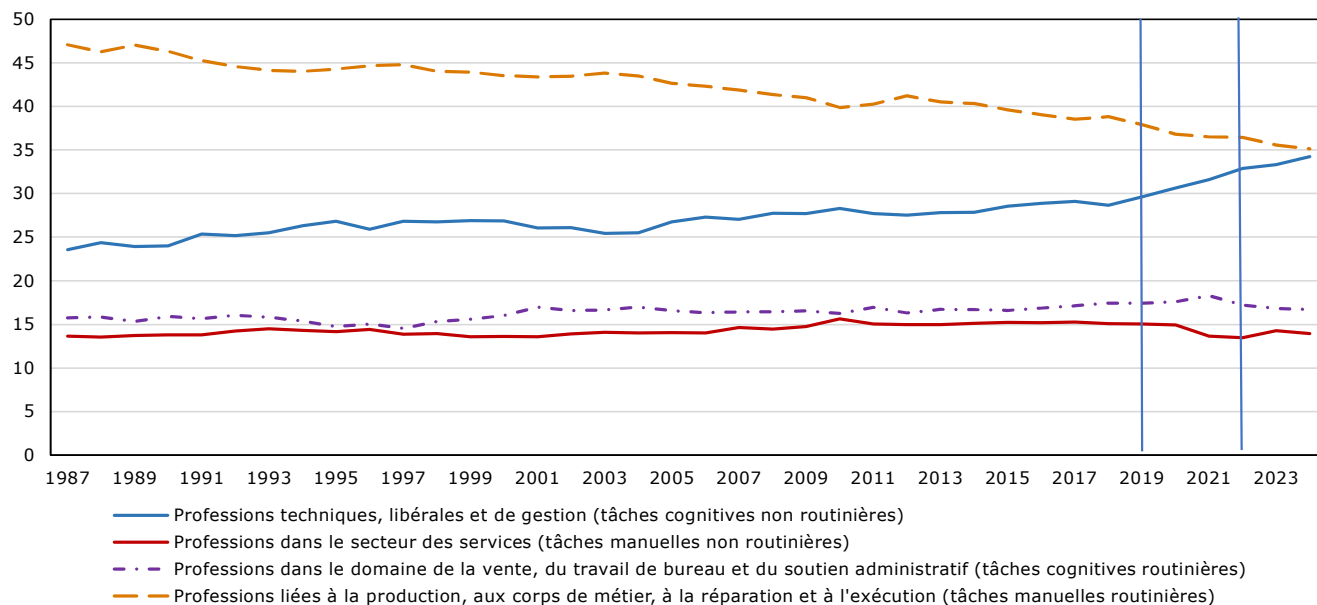
- Professions techniques, libérales et de gestion (tâches cognitives non routinières)⁴
- Professions dans le secteur des services (tâches manuelles non routinières)
- Professions dans le domaine de la vente, du travail de bureau et du soutien administratif (tâches cognitives routinières)
- Professions liées à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution (tâches manuelles routinières).

Les parts des travailleurs dans chacun des quatre groupes au cours de la période de 1987 à 2024 sont présentées dans le graphique 1 (hommes) et le graphique 2 (femmes). Comme l'ont déclaré Frank et coll. (2021) et Frenette (2023), la nature du travail a changé graduellement de 1987 à la fin des années 2010 (avant la pandémie de COVID-19). Plus précisément, la main-d'œuvre a évolué lentement, mais de façon constante, vers des professions associées à des tâches cognitives non routinières, et s'est éloignée des professions associées à des tâches manuelles routinières. La part des hommes exerçant des professions techniques, libérales et de gestion a augmenté, passant de 23,5 % en 1987 à 29,6 % en 2019 (+6,1 points de pourcentage), alors que la part des hommes occupant des postes liés à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution a diminué, passant de 47,1 % en 1987 à 37,9 % en 2019 (-9,1 points de pourcentage). La tendance était encore plus prononcée chez les femmes exerçant des professions techniques, libérales et de gestion (de 23,7 % à 33,3 % au cours de la même période, soit +9,7 points de pourcentage), mais moins prononcée en termes absolus dans les professions liées à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution, probablement en raison du fait qu'une plus faible proportion de femmes occupaient de tels postes (de 10,0 % à 6,3 % au cours de la même période, soit -3,7 points de pourcentage). Toutefois, la part des femmes dans les professions dans le domaine de la vente, du travail de bureau et du soutien administratif a connu une baisse importante (de 41,3 % en 1987 à 33,8 % en 2019, ce qui équivaut à -7,5 points de pourcentage).

-
1. Plus précisément, les données de l'EPA de mars et de septembre sur tous les employés rémunérés ayant une profession déclarée sont utilisées. Les travailleurs autonomes ont été exclus, puisqu'ils sont moins susceptibles de recourir à l'automatisation que les employés rémunérés (Frenette et Frank 2020).
 2. La version la plus récente de l'EPA utilise la Classification nationale des professions (CNP) de 2021, qui diffère légèrement des versions antérieures de la CNP utilisées par Frank et coll. (2021) et Frenette (2023). Dans 19 cas sur 516 groupes de base (codes à cinq chiffres), les codes de CNP de 2021 ne correspondaient pas précisément à l'un des quatre groupes d'activités utilisés dans les articles antérieurs. Dans ces cas, les codes ont été classés dans l'un des groupes en fonction de la description de la profession (la liste complète des codes pour chaque groupe d'activités professionnelles est disponible sur demande). Cette approche a produit des tendances très semblables à celles signalées par Frank et coll. (2021) et Frenette (2023) pour les années de chevauchement.
 3. À mesure que l'adoption de l'IA dépasse les niveaux actuels dans les entreprises, une voie utile pour les travaux futurs consisterait à suivre les tendances dans les professions en fonction de l'exposition potentielle à l'IA et de la complémentarité signalées par Mehdi et Frenette (2024).
 4. Le secteur de la santé présente un intérêt particulier compte tenu des pénuries possibles de travailleurs de la santé spécialisés. La grande majorité des professions de la santé sont associées aux professions techniques, libérales et de gestion, les quatre autres professions en santé étant associées au secteur des services.

Graphique 1
Proportion d'employés (hommes) selon le groupe d'activités professionnelles, 1987 à 2024

pourcentage

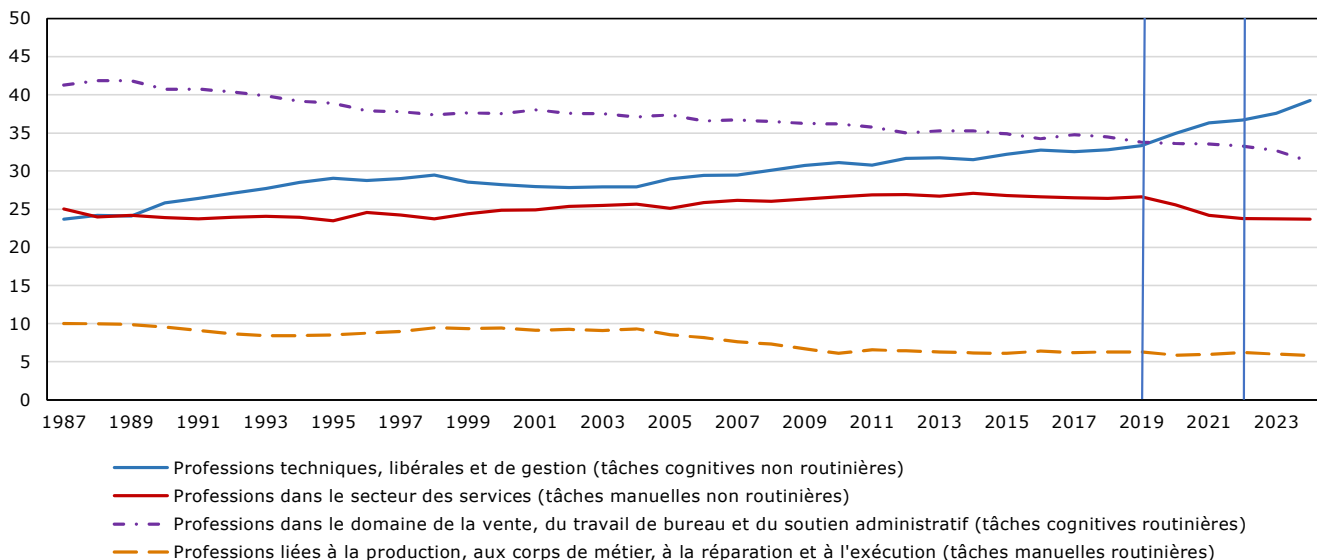


Note : Les lignes bleues verticales délimitent les périodes clés analysées dans l'article : 1987 à 1919, 1919 à 2022 et 2022 à 2024.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Graphique 2
Proportion d'employées selon le groupe d'activités professionnelles, 1987 à 2024

pourcentage



Note : Les lignes bleues verticales délimitent les périodes clés analysées dans l'article : 1987 à 1919, 1919 à 2022 et 2022 à 2024.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le mouvement vers les professions techniques, libérales et de gestion s'est accéléré au cours de la période relativement courte de 1919 à 2022, tant chez les hommes (+3,3 points de pourcentage) que chez les femmes (+3,4 points de pourcentage). La tendance à la baisse des professions liées à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution s'est également accélérée pendant cette

période chez les hommes (-1,5 point de pourcentage), mais pas chez les femmes (-0,1 point de pourcentage). De plus, une nouvelle tendance est apparue au cours de la pandémie, la proportion d'hommes (-1,6 point de pourcentage) et de femmes (-2,8 points de pourcentage) exerçant des professions dans le domaine des services ayant diminué. Il s'agit d'un renversement par rapport à la croissance modérée enregistrée de 1987 à 2019 (+1,4 point de pourcentage pour les hommes et +1,6 point de pourcentage pour les femmes)⁵.

De 2022 à 2024, les augmentations significatives se sont poursuivies dans les professions techniques, libérales et de gestion chez les hommes (+1,4 point de pourcentage) et les femmes (+2,6 points de pourcentage), tout comme les baisses dans les professions liées à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution (-1,3 point de pourcentage chez les hommes et -0,4 point de pourcentage chez les femmes). La tendance à la baisse de l'emploi dans les professions dans le domaine de la vente, du travail de bureau et du soutien administratif chez les femmes s'est aussi poursuivie (-2,1 points de pourcentage). Toutefois, la tendance à la baisse observée au sein des professions du secteur des services pendant la pandémie a cessé après 2022, probablement en raison de la relance de l'économie et, en particulier, du secteur des services.

Pour l'ensemble de la période (1987 à 2024), les professions techniques, libérales et de gestion sont devenues plus courantes chez les hommes (+10,7 points de pourcentage en termes absolus, ou +45,5 % en termes relatifs) et chez les femmes (+15,6 points de pourcentage, ou +65,8 %). En revanche, les professions liées à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution sont devenues moins courantes chez les hommes (-11,9 points de pourcentage, ou -25,3 %) et les femmes (-4,2 points de pourcentage, ou -41,8 %). La proportion de femmes occupant des emplois dans le domaine de la vente, du travail de bureau et du soutien administratif a également diminué considérablement (-10,1 points de pourcentage, ou -24,3 %). Ces changements ont été pour la plupart assez graduels.

Les tendances observées au cours de la période de 1987 à 2024 variaient dans une certaine mesure entre les dix provinces⁶. La part des emplois classifiés comme des professions techniques, libérales et de gestion a augmenté dans les dix provinces pour les hommes (augmentations variant de 59,9 % en Ontario et de 54,4 % en Colombie-Britannique à 8,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan) et pour les femmes (augmentations variant de 79,6 % en Ontario, 65,1 % en Colombie-Britannique et 64,4 % au Québec à 39,1 % au Manitoba).

Les professions liées à la production, aux corps de métier, à la réparation et à l'exécution sont devenues moins courantes chez les hommes au cours de cette période (diminutions variant de 32,9 % en Ontario à 8,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard). Chez les femmes, l'Alberta a enregistré une légère augmentation de 1,8 %, alors que toutes les autres provinces ont enregistré des baisses (la plus élevée étant de 64,4 % à Terre-Neuve-et-Labrador).

Enfin, dans les dix provinces, la proportion de femmes employées dans le domaine de la vente, du travail de bureau et du soutien administratif a diminué au cours de la période de 1987 à 2024 (baisse allant de 29,6 % en Ontario à 4,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard).

En résumé, les tendances récentes dans la nature du travail ont poursuivi la tendance à long terme de s'éloigner du travail manuel routinier pour se tourner vers le travail cognitif non routinier. Bien qu'on puisse s'attendre à ce que l'IA ralentisse la croissance de l'emploi dans certaines professions comportant des tâches cognitives non routinières (Mehdi et Frenette 2024), il n'y a à ce jour aucune preuve d'un ralentissement de la croissance de cette vaste catégorie de professions, possiblement en raison de l'adoption relativement faible de l'IA par les entreprises canadiennes.

5. Frenette (2023) a montré que les changements dans la composition industrielle (peut-être causés par de nouvelles conditions de travail) de 2019 à 2022 expliquent en partie ces tendances, particulièrement en ce qui concerne les professions techniques, libérales et de gestion. Toutefois, les augmentations dans la prévalence des professions techniques, libérales et de gestion au sein de l'industrie étaient toujours supérieures aux normes historiques.

6. Ces données peuvent être fournies sur demande.

Auteurs

Marc Frenette travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Références

Autor, D. G., Levy, F. et Murnane, R. J. (2003), *The skill content of recent technological change: an empirical exploration*, The Quarterly Journal of Economics, 118 (4), 1279-1333, <https://academic.oup.com/qje/article-abstract/118/4/1279/1925105?redirectedFrom=fulltext>

Bryan, V., S. Sood et C. Johnston, *Analyse de l'utilisation prévue de l'intelligence artificielle par les entreprises au Canada, troisième trimestre de 2024*, Analyse en bref, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2024013-fra.htm>

Frank, K., Z. Yang et M. Frenette (2021), *L'évolution de la nature du travail au Canada dans le contexte des progrès récents en technologie de l'automatisation*, Rapports économiques et sociaux, 1 (1), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021001/article/00004-fra.htm>

Frenette, M. (2023), *L'évolution de la nature du travail depuis le début de la pandémie de COVID-19*, Rapports économiques et sociaux, 3 (7), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023007/article/00003-fra.htm>

Frenette, M. et Frank, K. (2020), *Automatisation et transformation des emplois au Canada : qui est à risque?*, Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 448, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2020011-fra.htm>

Mehdi, T. et M. Frenette, 2024, *Exposition à l'intelligence artificielle dans les emplois au Canada : estimations expérimentales*, Rapports économiques et sociaux, 4 (9), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2024009/article/00004-fra.htm>